



frais de rejets bancaires en surendettement

Par **morito**, le **14/06/2010** à **19:04**

bonjour,avec mon conjoint ont est en surendettement depuis 3 ans donc plus de decouvert bancaire autorise juste un fond de caisse de 200 euros accorder avec ma conseillere (ont est tout les deux fonctionnaire)mais j'ai des frais de rejets cheques ou prelevements impressionnants ce mois-ci 650euros plus les timbres fiscaux je vous dit pas le montant!!!! biensure je vous parle de la societe generale car j'ai un peu surfer et cette banque revient toujours!!! donc y a t'il moyen de faire appel aupres de la banque de france pour cet abus?

Par **001**, le **16/06/2010** à **14:06**

bonjour,
la BDF n'est pas la police des banques. si vous contestez les frais imputés, vous devrez saisir le tribunal d'instance.